34e ANNEE N° 2681 — PARAIT LE SAMEDI — 8 SEPTEMBRE 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence Havas*, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,50
Commerciales (la ligne)..... 0,60
Réclames (la ligne)..... 0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

M. CHERON
Ministre de l'Agriculture dans les Basses-Alpes

A l'occasion de la visite de M. le Ministre de l'Agriculture dans les Basses-Alpes, l'Office agricole et les principales associations agricoles du département ont décidé de lui offrir la présidence d'un grand banquet, qui sera servi au Théâtre municipal de Digne, le mercredi 12 septembre prochain, à midi.

On sait avec qu'elle sollicitude, M. Chéron, (que l'on a surnommé, à juste titre, le "père de l'Agriculture") défend les intérêts des cultivateurs. Aussi, il importe qu'ils viennent nombreux assister à ce banquet, afin de prendre contact avec M. le Ministre, lui faire part de leurs doléances et l'entretenir de toutes les questions qui intéressent le développement et l'avenir agricole de la région.

Le prix du banquet est fixé à 20 francs par personne.

Le menu, signé par M. Maurel, propriétaire de l'Hôtel Remusat, est composé comme suit :

Cervelas, beurre, olives, melon
Petites bouchées à la Chéron
Pâté froid truffé à la gélée
Haricots verts au beurre
Perdreaux flanqués de poulets rôtis
Salade
Rochets de glace à la vanille
Biscuits, desserts variés
Champagne Mercier.

Les présidents d'associations agricoles et tous les agriculteurs qui désirent participer à ce banquet sont priés de se faire inscrire à la Direction des services agricoles à Digne, 9 rue Colonel Payan. Ils voudront bien en même temps faire parvenir au directeur intérimaire des services agricoles un mandat-poste de 20 francs, représentant le montant de leur écot.

Les cartes d'entrée au banquet pourront être retirées à l'adresse indiquée, à partir du 11 septembre, jusqu'au 12 septembre avant midi.

Le Collège

La situation morale du Collège, si on en juge par l'expérience de l'année dernière n'est pas mauvaise ; elle ne le deviendrait que si la population sisteronnaise se désintéressait totalement de la culture qui s'y donne pour réclamer un enseignement exclusivement primaire ou professionnel qui enlèverait à l'enfant la possibilité de s'élever dans la hiérarchie sociale et surtout celle d'acquérir cette éducation de l'esprit qui rend l'homme plus sociable et plus humain.

Bien que la valeur de l'enseignement secondaire soit universellement comprise, il est évident que tous les habitants de Sisteron ne vont pas entrer en lice pour la défense du Collège, mais il y a certaines catégories de personnes dont l'inaction ne saurait être justifiée : ce sont les parents des élèves, les anciens élèves du Collège, les élus municipaux, les députés et les sénateurs.

A ces hommes qui lisent, qui réfléchissent à ce qu'ils ont lu, qui connaissent exactement les questions universitaires, il convient de rappeler ce qu'ils doivent et peuvent faire pour la prospérité du Collège et de réveiller par la représentation de leur pouvoir la conscience de leur responsabilité.

Les pères de famille dont les enfants suivent les cours du Collège sont naturellement intéressés à ce que l'établissement soit propre, bien tenu, pourvu des chaires indispensables aux études, ils ont donc le devoir de s'inquiéter de l'état des locaux, de l'agencement des classes, de l'organisation de l'enseignement, et celui d'attirer l'attention administrative et gouvernementale sur les défectuosités que leur révèle une observation minutieuse, exempte bien entendu de parti pris.

Les anciens élèves du Collège sont d'abord tenus de mettre leurs enfants dans l'établissement où ils ont fait leurs études ; ils doivent former des associations amicales où les questions collégiales se débattent dans un esprit de cordiale collaboration avec le personnel enseignant et administratif ; ils doivent entrer dans le conseil d'Administration du Collège et s'ils font partie des assemblées élues, leur place est dans les commissions d'enseignement où prend souvent naissance l'idée des réformes scolaires les plus fécondes.

Les élus municipaux ont la charge de veiller à la sauvegarde matérielle et morale du Collège aussi bien qu'à celle des écoles primaires qui d'ordinaire accaparent toute leur sollicitude ; ils ne peuvent ignorer que le pays épuisé par les désastres de la guerre a besoin d'une élite intellectuelle et des établissements où se forme cette élite ; sans gaspiller les finances de la ville ils doivent pourvoir aux restaurations matérielles justifiées, écouter avec bienveillance les doléances administratives, se pénétrer de l'idée que l'instruction publique, à tous les degrés, est un service qui *coûte au lieu de rapporter*.

Quant aux députés et aux sénateurs du département sans cesse sollicités par l'administration universitaire ou par les pères de famille, il est inutile de leur rappeler que leur action quotidienne en faveur du Collège ne saurait souffrir la moindre discontinuité ; après l'avoir difficilement sauvé de la proscription ministérielle, ils doivent le sauver des tristesses de l'abandon.

* * *

Jusqu'ici ces diverses forces ont agi à l'insu les unes des autres, au hasard de l'inspiration individuelle ; la méthode des efforts dispersés étant condamnée par l'expérience dans tous les domaines de l'activité, il est désirable que les amis du Collège, que ses défenseurs naturels prennent contact dans des réunions officielles, qu'ils s'unissent pour écarter ce qui le menace et obtenir avec les améliorations pressantes les créations que son intérêt requiert.

Ce qui menace le collège c'est d'abord l'Etat trop disposé à supprimer les petits établissements secondaires dans les villes où les municipalités refusent de délier les cordons de la bourse ; ce sont les particuliers qui ne cessent de déblatérer contre le Collège et qui ne s'aperçoivent pas que la disparition de cet établissement préludant à la suppression ou à la décapitation de la plupart des services publics ferait tomber le pays déjà si appauvri en habitants au rang d'un village ; ce sont les fonctionnaires qui envoient leurs propres enfants au Collège et qui conseillent à leurs voisins moins fortunés de les envoyer à l'école primaire supérieure où à l'école professionnelle ; ce sont enfin les corps élus ensevelis dans la paresse ou qui rusent avec l'exécution intégrale des contrats avec l'Etat.

Ce qui peut être amélioré et qui le sera dans quelques jours si nos renseignements sont exacts, ce sont les murs intérieurs abimés par l'œuvre du temps ou par l'ingénieuse malice des écoliers, les peintures défraîchies ou effacées par un usage trentenaire, les escaliers aux marches branlantes, et les mille détails analogues qui offensent le regard et réclament le ministère du maçon,

Ce qui peut raisonnablement s'ajouter aux organismes actuels se sont les locaux de l'ancien Collège susceptibles de servir d'ateliers ; ce sont des cours complets de dessin, un enseignement agricole élémentaire, des classes préparatoires aux divers examens et concours administratifs, des conférences d'histoire locale, des cours post-scolaires scientifiques et littéraires à l'usage du public

* * *

Ce programme conforme au caractère démocratique de l'enseignement secondaire n'est pas trop étendu pour les facultés du Collège, ni trop onéreux pour les finances de la ville car il repose plus sur le dévouement gratuit du personnel enseignant que sur la participation pécuniaire de la ville ; d'ailleurs on pourrait le réaliser par étapes si l'exécution intégrale soulevait, cette année, trop de difficultés ; ce qui importe pour l'instant c'est qu'un vaste courant de sympathie entraine les âmes généreuses vers le Collège ; c'est que les mesures relatives à la réfection des locaux soient immédiatement amorcées afin que la rentrée scolaire se fasse dans une atmosphère de confiance et de joie.

Espérons donc que ce suprême appel en faveur du Collège n'aura pas été jeté en vain et que notre établissement scolaire abritera bientôt dans ses murs restaurés la population enfantine la plus nombreuse, la plus remuante, la plus laborieuse, la plus intellectuelle qu'on puisse imaginer, et que les résultats des études, à la fin de l'année, seront tels que le font espérer le zéle enthousiaste du nouveau Principal et la capacité éprouvée des anciens et des nouveaux Professeurs.

SPECTATOR.

© VILLE DE SISTERON

Echos de la Semaine

Les Touristes des Alpes *fourbissent déjà leurs cuivres pour la fête de Laragne qui sera également la fête de l'amitié ; la musique dans* tous les temps adoucit les mœurs.

***

Si le maire de Sisteron était le père de ses administrés, il leur rendrait ce qu'ils ont perdu : un brigadier de police diligent défenseur de la propreté à qui le balayeur public et les ménagères répondraient souvent : Brigadier, vous avez raison !

***

L'ancien maire de Turriers ayant voulu faire parler les morts dans une cérémonie officielle s'est vu retirer la parole ; furieux quoique pacifiste, il bouscule le sous-préfet qui est obligé de lui dire : jeu de mains, jeu de vilain.

***

Le ciloyen Baron refuse de quitter la ligue "bourgeoise" des droits de l'homme et du citoyen et se fait exclure du parti communiste pour insoumission : un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure.

*

Sur les aires d'un village alpin, un gerbier flambe qui aurait bien fait l'affaire du meunier ; les témoins effrayés redoutent l'incendie du bois voisin ; seul, le propriétaire, quoique non assuré, garde son assurance, ancien colon converti à l'Islam, il sait que tout ce qui arrive était écrit.

***

Après l'élection d'Oraison, le nouveau conseiller général donne l'accolade aux modérés locaux *qui contribuèrent à son succès. « Rouges qui déjà le soupçonnez de pencher à droite rassurez-vous :* s'il les embrasse c'est pour mieux les étouffer. »

Un Camille Pelletan inconnu

On a inaugurait dimanche dernier, à Salon, un monument à Camille Pelletan, qui fut non seulement l'homme politique que l'on sait, mais un lettré et un poète ayant, à la vingtième année, fait partie du groupe de Verlaine, Arthur Raimbaud, Léon Valade, Léon Rieux et Emile Blémond. Au Quartier latin, on le plaisantait sur son bras droit qui était trop court, sur ses cheveux qui étaient trop longs et sur ses ongles qui étaient trop longs aussi et trop noirs. Mais il était le premier à rire de ces imperfections d'une toilette toujours hâtive. Il était le bout-en-train de la bande et le dimanche, quand ces jeunes gens s'en allaient, en joyeuse compagnie, du côté de Ville-d'Avray et de Saint-Cloud, c'est lui qai faisait danser tout ce petit monde en jouant des polkas avec son cornet à piston, sur lequel il était de première force.

Il composait des poésies aimables, comme celle-ci adressée à une inconnue :

Quand vous regardez vers le vague,
Le front dans vos mains appuyé,
Ils ont, vos yeux, couleur de vague...
Un air distrait et ennuyé.

Que, troublé, je rentre dans l'ombre,
Laissant à de plus doctes clers
L'énigme éblouissante et sombre,
L'énigme de vos grands yeux clairs.

Il avait un camarade, débutant dans les lettres, François Coppée, qui venait de remporter un gros succès avec le *Passant* ; le poète avait publié son premier recueil : *les Humbles*, et Camille Pelletan s'amusait à le taquiner en imitant sa facture.

Voici un de ces spécimens :

C'était une ouvrière honnête et très bon cœur,
Nourrissant ses parents du fruit de son labeur.
Dieu bénit les efforts de la pauvre gagiste,
Elle épouse aujourd'hui le fils d'un bandagiste.

Le jeune homme délaissa vite la poésie, où il aurait peut-être réussi aussi bien qu'un autre, et se lança dans la politique, qui devait le porter un moment au ministère de la Marine, où son passage fut diversement apprécié.

M. Emile Blémont m'a autrefois montré un certain nombre de caricatures dessinées par Camille Pelletan, et notamment un Verlat ine en Léon Valade fort curieux. Comme journaliste, il avait le mot clair et le raisonnement solide ; comme orateur, avec son dos rond et son bras raccourci, c'était un démolisseur de ministères. On craignait ses articles, on redoutait ses interventions à la tribune. Le voilà maintenant en pierre ; c'est l'hommage suprême dans notre démocratie.

JEAN-BERNARD.

"Excelsior"

AUTOMOBILISME

Ford
THE UNIVERSAL CAR

La voiture Ford *est la voiture idéale, s'adaptant à toutes les nécessités d'une profession moderne.*

C'est ainsi que M. Jean Rullan vient de prendre livraison chez M. **Francis Jourdan**, agent de Ford *d'une superbe conduite intérieure de la prestigieuse marque* américaine.

Automobiliste avisé il a su distinguer les réelles qualités de force, de souplesse, de durée, qui font de la voiture Ford *la voiture du connaisseur.*

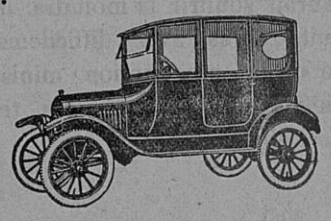

Demandez des renseignements et faites un essai au

GARAGE
Francis JOURDAN, Sisteron

Chronique Locale

SISTERON

Aux Réservistes

Par décision du 23 août courant, M. le ministre de la guerre a porté au 30 septembre 1923 inclus, le délai imparti aux réservistes pères de famille pour faire la déclaration prévue par l'art. 58 de la loi du 1e avril 1923.

— o —

Allocations militaires

Les journaux officiels des 27 juillet et 12 août 1923 ont publié respectivement :

1° Un décret relatif au nouveau régime des allocations militaires (application de l'art. 24 de la loi du 1e août 1923).

2° Une instruction interministérielle détaillée concernant le même objet.

Sollicitée sur ce point l'Administration du Journal Officiel vient de procéder à un tirage à part du décret et de l'instruction réunis.

Ces textes pourront être utilement demandés à M. le Directeur du Journal Officiel, 31 quai Voltaire, Paris.

Casino-Théâtre

C'est demain dimanche qu'aura lieu la grande soirée de gala avec le concours de Berval, le fin diseur de l'Alcazar de Marseille ; La Cyotad, chanteuse à voix ; Lucian, comique type ; Zetty, le célèbre clown parodiste ; Delauzel, chanteur fantaisiste ; Lucie Deray, chanteuse de genre ; Suzy Floréal, la délicieuse diseuse ; Les Dariéls, les réputés duettistes à voix.

Avis au Public

M. BOURGEON, fabricant de meubles informe le public qu'il vient de créer un magasin d'

ARTICLES FUNÉRAIRES

On trouvera chez lui un choix de COURONNES des plus variés, fleurs, vases, croix, entourages de tombes, CERCUEILS de toute essence de bois, livrables de suite à des pris modérés.

Eldorado-Théâtre. — Mardi 11 courant aura lieu la représentation de gala donnée par la tournée F. Orange : au programme M. Combes de l'Opéra, Mlle Marie-Louise Avon, première chanteuse du théâtre de Bordeaux, M. A. Legros, qui se feront entendre dans des sélections de Werther et de la Tosca. Le spectacle commencera par une brillante partie de concert avec le concours de Mlle Dumiens, vedette des principaux concerts, M. Nelly, le parfait diseur ténorino du concert Mayol et du roi du rire Lotrich dans ses dernières créations, Mlle Grimaldi. Ce spectacle est recommandé aux familles et la location est ouverte, avis aux retardataires !

Automobilistes ! !

MM. RUES Frères, garage, Place de l'Eglise, informent leur clientèle qu'en raison du développement toujours croissant du transport routier automobile, ils ont complété leur stock de marchandises en magasin par l'adjonction d'un assortiment complet de

"BANDES PLEINES HUTCHINSON"

de toutes dimensions, pour camions français et américain.

La pose immédiate en est assurée dans leurs ateliers par une

PRESSE HYDRAULIQUE

dernier modèle, d'une puissance de 300 tonnes.

Service d'Autobus. — La société Lambert et Millon informe le public qu'à l'occasion des Courses d'Oraison qui auront lieu demain dimanche, un service d'autobus partira de la rue de Provence à 13 h. pour retourner dans la nuit après la fête. S'adresser au Café des Alliés.

Sacs à main et barrettes, dernière nouveauté, en vente à la librairie Lieutier.

ÉTAT-CIVIL

du 31 Août au 7 Septembre 1923

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre Imbert Fernand, cultivateur et Alphonsine Collombon, s. p. domiciliés à Sisteron.

MARIAGES

Entre Lieutaud Bienvenu, menuisier et Passard Suzanne, s.p. domiciliés à Sisteron.

Décès

Hippolyte Claude Bouchet, 81 ans, hôpital.

On demande une **bonne**, sérieuse. S'adresser à M. le Principal du Collège.

A VENDRE

FUSIL à deux coups, Hamerless, calibre 16, état de neuf. S'adresser au bureau du journal.

On demande un **apprenti** aux Galeries Sisteronnaises, âgé d'au moins 15 ans.

ORAISON

Fêtes Hippiques

Samedi 8 septembre. — A 9 h du soir : Retraite aux flambeaux, avec le concours de l'Avenir Oraisonnais, société de tambours et clairons ; à 9 h. 30, concert sur la place Clémenceau Plane avec le concours de l'Union Musicale d'Oraison, direction M. Bouas ; à 10 h 30, grand bal.

Dimanche 9. — A 2 h 30, courses de chevaux, sur l'hippodrome de la Durance, 10.500 fr. de prix. Le pari mutuel fonctionnera.

Pendant la durée des courses : Concert par la Philarmonique de Reillanne et de l'Avenir Oraisonnais ; à 6 h. 30, Défilé des deux sociétés, "Les Allobroges" ; à 9 h. Concert par la Philarmonique de Reillanne ; à 10 h. grand bal public, bataille de confetti ; à 11 h. superbe feu d'artifice. Le jet de gisclets est formellement interdit.

Lundi 10. — Concours de boules, 1° prix, 100 fr et la moitié des mises fixées à 2 fr par joueur ; 2e prix l'autre moitié des mises.

LE COMITE : Président d'honneur, M. Victor Gérard, maire ; président, M. Robert ; Secrétaire, M. Masse fils ; trésorier, M. Jauffret ; membres, MM Sismondet, Reynaud, Gaubert, Basset, Richebois, Lazaud, Nègre, Gilly, Chapon, Chabaud.

AUX OPPRESSÉS

En toute saison, les asthmatiques et les catarrheux toussent et sont oppressés ; aussi pensons-nous leur être utile en leur signalant la Poudre Louis Legras, le meilleur remède à leurs souffrances. Elle calme instantanément les plus violents accés d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, à Paris.

En vente à la librairie LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Guillaume BUES
notaire à Sisteron (B.-A.)
Successeur de Me BOREL

Adjudication VOLONTAIRE

Le **Dimanche vingt-trois Septembre** mil-neuf-cent-vingt-trois, à **quatorze heures**, dans la salle de la Mairie de **Mison**, il sera procédé par le ministère de Me **Buès**, notaire à Sisteron, à la vente sur adjudication volontaire des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de Mison appartenant à Monsieur Désiré **Tron**, docteur en médecine, demeurant à Sisteron et à Madame Joséphine-Elisabeth **Brignaudy**, veuve Victor-Désiré **Tron**, sans profession demeurant au même lieu.

PREMIER LOT

Labour au quartier des Jonchiers dit "Champ de Chevaly", numéro 56 p. de la section B, d'une contenance cadastrale de 90 ares, confrontant au levant et au nord : Beissier, au midi : Meissonnier et au couchant : Sarlin, arrosable suivant réglement en vigueur, de l'eau de la source des Jonchiers et de celle du réservoir des Boulènes.

Mise à prix : Deux mille cinq cents francs.

ci..... **2 500** francs

DEUXIEME LOT

Labour complanté d'amandiers, quartier de la Pesse ou la Pièce, numéro 178 de la section B, d'une contenance cadastrale de 24 ares, confrontant au levant et au nord : Gueytte, au midi : Sarlin et au couchant : Corréard.

Mise à prix : Sept cents francs,

ci.....**700** francs

TROISIEME LOT

Labour complanté d'amandiers, même quartier, numéros 209, 211, 212 section B, d'une contenance cadastrale de 1 hectare, 68 ares, confrontant : Sarlin, Garcin, Corréard, Drac, Anglès, chemin des Comtes.

Mise à prix : Quatre mille cinq cents francs,

ci.....**4500** francs.

QUATRIÈME LOT

Labour complanté d'amandiers et de noyers, quartier de Champ de Suci. numéro 220 p. de la section B. d'une contenance cadastrale de 13 ares, 1 centiare, confrontant au levant : Corréard, au midi : chemin de la vieille fontaine, au couchant : Drac et au nord chemin des Armands au Poët.

Mise à prix : Cinq cents francs.

ci..... **500** francs

CINQUIEME LOT

Bâtiment à usage dé remise et dépendances au hameau des Comtes avec jardin attenant, numéro 161 p. 162 p. de la section B, d'une superficie cadastrale de 1 are, 1 centiare, confrontant : chemin, Sarlin et Gueytte.

Mise à prix : Cinq cents francs.

ci..... **500** francs.

SIXIÈME LOT

Labour et Pré, quartier des Armands et la Pièce dit « Champ des Carens » touchant : ruisseau, Meissonnier, Chauvet et Mascon, numéros 251 p. 252 p 253 p. 254 p. de la section B. d'une contenance cadastrale de 86 ares, 85 centiares.

Mise à prix : Quatre milles francs.

ci..... **4000** francs.

SEPTIÈME LOT

Pré arrosable au quartier de « Pré des Queues » numéro 287 de la section B. d'une contenance de 35 ares, 20 centiares, touchant : chemin ruieseau et Mascon.

Mise à prix : Deux mille deux cents francs.

ci.....**2.200** francs.

HUITIEME LOT

Pré au quartier de « Pré Long », numéro 288 de la section B. d'une contenance cadastrale de 40 ares, 10 centiares, touchant : Isnard, chemin et ruisseau.

Mise à prix ; Douze cents francs.

ci..... **1200** francs.

NEUVIÈME LOT

Labour complanté d'amandiers et noyers, quartier de Bois Domange, dit « Champ d'Estève » numéro 243 p. 243 p. de la section D. d'une contenance cadastrale de 83 ares, 10 centiares, touchant Meissonnier au levant et au midi ; Isnard au couchant et au nord.

Mise à prix : Deux mille cinq cents francs.

ci ..... **2500** francs.

DIXIÈME LOT

Bois taillis quartier de Vabre, numéro 294, 296 p, de la section D. d'une contenance cadastrale de 64 ares, 30 centiares.

Mise à prix : Douze-cent cinquante francs.

ci..... **1250** francs.

ONZIEME LOT

Bâtiments situés au hameau des Armands, à usage de **maison d'habitation et d'exploitation** numéro 233 de la section B. avec et y compris toutes attenances et dépendances directes, touchant : chemin, Drac, Blanc et Esclangon, d'une superficie cadastrale de 80 centiares.

Mise à prix : Deux mille quatre-cents francs.

ci..... **2.400** francs

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Buès**, notaire à Sisteron.

Etude de Me **LABORDE**, notaire
à **St-Geniez** (B.-A.)

Vente de Fonds de Commerce

Deuxième Avis

Suivant acte reçu par Me **Laborde**, notaire à Saint Geniez, le vingt-un août mil-neuf-cent-vingt-trois, Madame Louise **Michel** et Monsieur Baptistin **Corradi**, époux, cafetiers, demeurant à Sisteron, ont vendu à personne désignée dans l'acte, le fonds de commerce de cafetier exploité à Sisteron, faubourg la Baume, quartier de Devant-Ville, dans un immeuble appartenant à Monsieur Maurice Consolin.

Opposition dans les dix jours de la seconde insertion en l'étude de Me **Laborde**, domicile élu.

Pour deuxième insertion,
LABORDE, notaire.

DEPOT DE

Machine à Ecrire "Underwood"

portative

ACCESSOIRES ET RUBANS

En vente à l'imprimerie-librairie P. Lieutier, 25, rue Droite, Sisteron.

Etude de Me **ROUBAUD**, notaire
à **Sisteron** (B.-A.)

Vente de Fonds de Commerce

Premier Avis

Suivant acte reçu par Me **Roubaud**, notaire à Sisteron, le vingt-huit août dernier, Monsieur **Flavien Nicolas**, négociant à Sisteron est resté seul propriétaire du fonds de commerce de charbons et de l'entreprise de camionnage, factage et transport exploité à Sisteron, rue Saunerie, No 55, par la Société en nom collectif "NICOLAS FRÈRES" dissoute de plein droit par le décès de l'un de ses membres.

Oppositions sous peine de forclusion dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de Me **Roubaud**, notaire à Sisteron, domicilé élu.

Pour premier avis,
ROUBAUD.

Etude de Me Guillaume Buès,
Notaire à **Sisteron** (Basses-Alpes)
Successeur de Me BOREL

Vente de Fonds de Commerce

Premier Avis

Suivant acte aux minutes de Me **Buès**, notaire à Sisteron, en date du trente-un août courant, Madame Benoîte **Vivies-Merle**, épouse Claudius **Gontard**, commerçante demeurant à Sisteron, a vendu à Madame Louise-Victorine **Boyer**, veuve de Monsieur Léopold **Estublier**, sans profession demeurant à Sisteron.

Le fonds de commerce de ***Fruits, Légumes*** et ***Epicerie*** qu'elle exploitait à Sisteron, rue Droite, N° 32, dans un immeuble appartenant à Monsieur Henri Martel.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de Me **Buès**, domicile élu.

Pour premier avis.
BUES.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditérannée

Services Automobiles P. L. M.

autour d'Avignon

Les Services Automobiles que la Compagnie P.L.M. a organisés autour d'Avignon, pour la visite des principales curiosités archéologiques de la Vallée du Rhône, seront rétablis du 12 août au 30 septembre et fonctionneront dans les conditions indiquées ci-après en correspondance avec les trains de et pour Lyon-Paris, de et pour Marseille :

1° Circuit Arles-Les Baux, tous les jours : Avignon, Tarascon, Arles, Les Baux, Saint-Rémy, Maillane, Avignon. Prix, 30 fr.

2° Circuit Pont-du-Gard—Nîmes, tous les jours : Avignon Villeneuve les-Avignon, Pont-du-Gard, Nîmes, Uzès, Avignon. Prix, 35 fr.

3° Circuit Orange — Vaison, les lundi, mercredi et samedi : Avignon, Orange, Vaison, Malaucène, Carpentras, Avignon. Prix, 35 fr.

4° Circuit de la Fontaine de Vaucluse, les mardi, jeudi et samedi : Avignon, Grottes de Thouzon, L'Isle-sur-Sorgue, Fontaine de Vaucluse, Châteauneuf de Gadagne, Avignon Prix, 15 fr.

Le Circuit d'Aigues-Mortes et des Saintes-Maries de la Mer ne sera rétabli qu'au printemps prochain.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.
PUBLIE LE DIMANCHE
Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 à 24 pages — *Le N° ordinaire et le Magazine réunis* — 30 cent.

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements :
Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.
Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE :
Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR
Trois mois 2 fr. 50 | Six mois 4 fr. 50 | Un an 8 fr.
Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr.
En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites *fort intéressantes.*

TUBERCULEUX GUÉRIS par le traitement à base d'*ELIXIR DUPEYROUX* : *Mlle Marthe BOMBARDE, à Grange-s/-Valognes (Vosges)*, souffrait depuis 1918 de coxalgie tuberculeuse droite et de lésions pulmonaires, suivant le diagnostic des majors de l'hôpital de Bruyères. La malade ne pouvait se tenir debout et éprouvait de violentes et continuelles douleurs dans la hanche et le genou droits. Commença le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX en novembre 1919. Quatre mois après, *Mlle BOMBARDE* put se lever et marcher avec des béquilles. En novembre 1920, elle marchait sans béquilles et se considérait comme parfaitement guérie (lettre du 25 juillet 1921). Le 31 janvier 1922, *Mlle BOMBARDE* écrit que sa guérison est bien définitive et le confirme encore, le 16 janvier 1923 ; *M. Gaston CHANDON, peintre 86, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine (Seine)*, souffrait depuis janvier 1920 de congestion pulmonaire avec étouffements, quintes violentes, suivies de crachements de sang, transpirations nocturnes, oppression, appétit défaillant, manque total de forces l'obligeant à garder le lit. A commencé le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX le 28 février 1920. Son frère écrivait le 25 mars 1920 qu'il commençait à se tenir debout et à marcher seul, il toussait et crachait beaucoup moins, mangeait mieux et dormait ses nuits entières. Guéri en mai 1920, la guérison est définitive, comme l'attestent la lettre du 7 mars 1921 et celle du 21 janvier 1923, où *M. CHANDON* déclare qu'il va très bien, malgré que son métier l'oblige à travailler dans les courants d'air ; *M. Léon JOLY, 32, Rue d'Assas, à AIRE-sur-la-LYS (Pas-de-Calais)*, souffrait depuis l'âge de 11 ans de ganglions tuberculeux du cou. A 12 ans on l'avait opéré inutilement, puis en 1907, survint une péritonite tuberculeuse, laquelle fut suivie de congestion pulmonaire double et bronchite chronique. Les ganglions du cou grossirent à tel point, que, par la compression qui s'en suivit, le malade ne voyait plus clair et ne pouvait plus se conduire. Le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX fut commencé en mars 1918. Quelques semaines après, l'appétit et la vue revinrent, les maux de tête, la toux, les expectorations disparurent, les ganglions diminuèrent. En octobre 1919 le malade était complètement guéri et avait repris 13 kilogs. Cette guérison s'est maintenue car les lettres écrites par *M. JOLY* les 9 décembre 1919, 7 janvier 1922, et 28 janvier 1923, témoignent que sa santé continue à être excellente. — Le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, envoie gratis et franco, sur demande, sa Méthode Nouvelle de ***Traitement des Tuberculoses*** avec un questionnaire pour ***Consultations Gratuites*** par correspondance. Il expédie à domicile, par poste, un grand flacon d'Elixir DUPEYROUX, contre 11 francs en mandat-carte. — Consultations, 5, Square de Messine, Paris, tous les jours, non fériés, de 14 heures à 16 heures.

Pour vos Photographies et Agrandissements

adressez-vous à

Raybaud

photographe

98, Boulevard Gassendi, à DIGNE

Succursale, Librairie CLERGUE à SISTERON

Dans votre intérêt méfiez-vous

des soi-disant photographes et des courtiers qui viennent jusque

chez vous

vous offrir des Agrandissements

gratuits

personne ne peut travailler

pour rien

M. **RAYBAUD**, opèrera à SISTERON le **10** Septembre

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Dèpot de chapeaux Panama, Equateur et Pèruvien - Blanchisssage de Panama

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

Faites Répare

Vos AUTOMOBILES - VOITURES
CAMIONNETTES - CAMIONS
au

ECHANGE

Garage Moderne
FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence — SISTERON

Représentant les meilleures marques d'Automobile
Camionnettes et Voitures RENAULT de 6 à 40
Cyclecars MATHIS et SALMSON
les plus rapides et les plus robustes

TRANSPORTS DE POIDS LOURDS
Location de camion à a journée -:- Prix ré

OCCASION :

STOCK de Voiturettes, Voitures, Camionnette
Camions de 2 à 5 tonnes.

PARFAIT ETAT -:- VENDU AVEC GARANTIE

LE TRESOR-CAPITALISATION

Société de Prévoyance Mutuelle

LE TRESOR-VIE

Société d'Assurances sur la Vie à forme Mutuelle

Entreprises privées assujetties au contrôle de l'état
Gérées par le TRESOR-IMMOBILIER
(Anciennement le TRESOR-GESTION)
Compagnie Anonyme pour favoriser toutes Institutions de Prévoyance et la Construction de Maisons d'Habitations au
Capital de **2.000.000** de fr. entièrement versé
Siège Social - PARIS - 10, Rue Maubeuge

Direction Régionale :
47, rue Saunerie - SISTERON

POUR FAIRE PONDRE les POULES tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS
par an pour 10 poules
Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'*éviter* ainsi que de *guérir* toutes les *maladies des poules.*
Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE. PREMONT (Aisne)

MAISON FONDÉE EN 1880

IMPRIMERIE -- LIBRAIRIE -- PAPETERIE
— MAROQUINERIE ---

ARTICLES de FANTAISIE et de BAZAR

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Fournisseur des principaux Etablissements Scolaires

Livres scolaires et classiques,
Cahiers *Le Sisteronnais* et *la Cigale*, papier de 1° choix, propriété de la maison Lieutier.
Encres noire et de couleur,
Cahiers de dessin et de musique,
Boites de compas et de peinture,
Papier à lettre fantaisie et ordinaire

Tous les parfums, toutes les crêmes

Factures - Têtes de lettres - Cartes, d'adresse et de visite - Enveloppes
Carnets à souches - Régistres,
Affiches de tous formats,
Prospectus - Programmes.

Albums à dessin - Portefeuilles.
Serviettes - Musettes - Plumiers,
Crayons noirs et de couleurs, règles
Romans - Livraisons

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON